



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À L'AMBASSADEUR DU NICARAGUA,
S.E.M. RICARDO AUGUSTÍN PETERS SILVA***

Jeudi 27 mars 1980

1. Au moment de recevoir les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Nicaragua près le Saint-Siège, je souhaite cordialement la bienvenue à Votre Excellence et forme les meilleurs vœux pour l'heureux accomplissement de la mission que vous inaugurez aujourd'hui.

Votre Excellence vient d'un pays, le Nicaragua, que le Saint-Siège a toujours tenu en haute considération et en profonde estime, en harmonie avec les sentiments du peuple nicaraguayen qui, en immense majorité catholique, se tourne avec une attention toute particulière vers ce siège de Pierre, il se sent uni à lui par des liens particulièrement solides qui le touchent intimement dans ses plus profondes convictions et dans son existence.

Ce sera donc pour ce peuple une grande satisfaction de savoir que vous voulez faire tous vos efforts pour promouvoir de bonnes et harmonieuses relations entre le Nicaragua et le Saint-Siège, pour le plus grand bien humain et spirituel des habitants de votre pays.

2. Dans son discours, Votre Excellence a fait allusion aux conditions actuelles de son pays et à la volonté des Autorités d'atteindre de nouveaux objectifs pour les citoyens, en vue du développement de chaque personne dans un climat social de participation active de tous les Nicaraguayens

Comme j'ai eu l'occasion de le dire récemment à la Délégation du Conseil de Gouvernement du Nicaragua au cours de la visite qu'elle a voulu me faire, l'Église encourage toutes les initiatives qui servent vraiment la cause de l'homme, sa dignité, sa promotion humaine et qui, en même temps respectent et favorisent la dimension spirituelle et religieuse de la personne, sous son aspect individuel, familial, et dans les légitimes manifestations de son esprit social.

Il est, à cet égard très intéressant d'apprendre que - comme l'a relevé Votre Excellence - l'on s'efforce avec le plus grand soin de mettre au point des programmes tendant à canaliser et à distribuer les tâches qui permettent une constante élévation de tous les citoyens, avec une particulière sollicitude pour les classes sociales les moins favorisées.

3. Doté de précieuses réserves d'ordre culturel, moral et spirituel, le peuple du Nicaragua est digne de ces nobles préoccupations. Il en attend non seulement une progressive amélioration des conditions matérielles de son existence mais aussi un nouvel élan intérieur afin que les personnes et les institutions réalisent un peu plus chaque jour leurs légitimes aspirations, conformément à la dignité propre de l'être humain; aspirations qui correspondent, dans l'esprit du peuple, aux fruits tangibles d'une tradition profondément chrétienne. Dans ce sentiment l'Église pleine de confiance, compte continuer sa mission de service, avec la liberté nécessaire dans l'exercice de sa tâche ecclésiale.

Monsieur l'Ambassadeur: Je prie le Dispensateur de tout bien qu'il vous assiste dans votre mission; et je vous remercie pour les vœux que vous avez aimablement formulés, également au nom du peuple et du gouvernement du Nicaragua. Mes propres vœux y répondent cordialement.

Je demande à Dieu d'accorder à votre noble pays la conquête de buts toujours plus élevés de justice, fraternité et progrès, en renforçant en même temps les réalisations établies tout au long de son histoire chrétienne.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.18 p.12.

© Copyright 1980 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana